

BUREAU

Séance du 12 mars 2021

Délibération BU_20210312_008

Convention de partenariat entre l'association des volontaires internationaux en soutien opérationnel virtuel (VISOV) et le SDIS 36 - Les médias sociaux en gestion de crises

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 novembre 2020 portant délégation au bureau ;

Vu le projet de convention de partenariat entre l'association des Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel (VISOV) et le SDIS de l'Indre ;

DECIDE :

Article unique. La convention de partenariat entre l'association des Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel (VISOV) et le SDIS de l'Indre, ci-annexée, est approuvée et monsieur le président est autorisé à la signer.

Serge DESCOUT